

Le petit CHAUDONNAIS

Saint Nicolas fait de bon mariage.

Guérit de la fièvre et de la rage.

LA COMMUNE DE CHAUDON A UN NOUVEAU MAIRE :



Suite à la démission pour raison de santé de Jean-Jacques Guet, après 45 années au poste de maire, le conseil municipal s'est réuni le 14 octobre 2016 en séance extraordinaire pour procéder à l'élection du nouveau Maire.

Dominique Maillard a été élu. (18 voix pour, une abstention).

Les adjoints :

Noël Daubin , Annick Berland, Marie line Philippe, Michel Galerne.

Le conseil municipal reste inchangé.

COMITE DES FÊTES :

Soirée Téléthon: le 26 novembre 2016 19 h 30

Prix par personne : 20 € - de 12 ans 9 € (Dont 1 € pour le Téléthon)

Réservations avant le 22 novembre 2016

Mme BERLAND: 02 37 82 41 84

Mme LOISEL: 02 37 82 45 20



Loto Comité d'entraide :

Le samedi 21 janvier 2017 20 h 00

Ouverture des portes 18h 30

Thé dansant :

Le dimanche 22 janvier 2017 14 h 00 – 18 h 00

Animé par

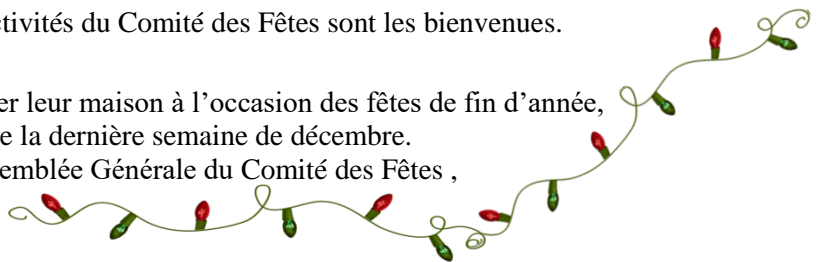
Assemblée Générale : le 15 Janvier 2017 à 10 h 30 Salle des Associations.

Toutes les personnes intéressées par les activités du Comité des Fêtes sont les bienvenues.

Illuminations de Noël :

Les personnes désireuses de décorer et d'illuminer leur maison à l'occasion des fêtes de fin d'année, seront récompensées. Le jury passera au cours de la dernière semaine de décembre.

Les récompenses seront remises le jour de l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes , à partir de 11 h 30, à la Salle des Associations.



SITED :

Les coupons de car de janvier à juin 2017, seront en vente vers le 20 décembre 2016.

Le prix du coupon reste inchangé : 55 €.



CONGÉS SCOLAIRES :

Du vendredi 16 décembre 2016 au soir au mardi 3 janvier 2017 au matin.

FAUCARDEMENT :



Il est recommandé aux propriétaires de parcelles jouxtant les ruisseaux ou la rivière, de prévoir avant l'hiver, le nettoyage et le faucardement des parties qu'ils doivent entretenir. L'entretien du bord d'eau dont ils sont propriétaires est obligatoire, et doit être effectué chaque année. Un courrier sera envoyé aux négligents, avant mise en régie si aucune réaction n'est constatée.

La commission communale passera pour faire la visite de contrôle en décembre 2016.

ETANG COMMUNAL PLACE LAURENT CASSEGRAIN :

Fermeture annuelle de la pêche du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2017.

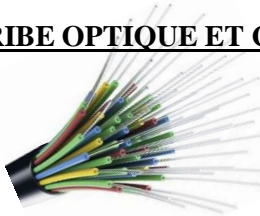


TRAVAUX :

Divers travaux dans les rues de Chaudon :

- Rue des champs Coquilles c'est le S.I.E.A Nogent le Roi qui ouvre des tranchées pour rénover le réseau assainissement vétuste, ainsi que dans les rues de Mauzaize et des Graviers.
- Début de l'année prochaine, en face de la salle des associations, il est prévu la construction d'un parking d'une trentaine de places en complément de ceux existants, où viendra s'ajouter une aire de jeux pour les enfants.

FRIBE OPTIQUE ET COMMUNICATION :



Eure et Loir numérique développe la fibre optique sur la commune. Une armoire de dérivation a été installée Place de la Croix. Dans les rues, les chambres télécom sont ouvertes pour tirer la fibre en souterrain. Des poteaux ont été installés Route Nationale pour la partie aérienne. Courant 2017 nous devrions être raccordable à la fibre optique.

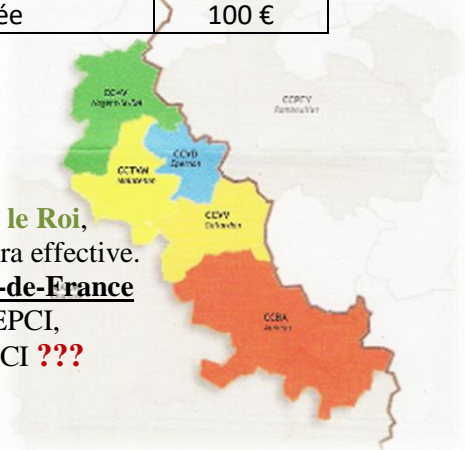
SALLE DES ASSOCIATIONS :

Lors du conseil municipal du 9 septembre 2016 les tarifs et créneaux horaire à la location ont été revus

	Cocher ci-dessous	Durée de la location		Habitant Commune	Hors Communes
1		Après-midi + soirée	Du samedi 14h au dimanche 12h	400 €	600 €
2		Week-end	Du vendredi 18h au lundi 9h	650 €	950 €
3		Associations extérieures à la commune – La journée			100 €

FUSION DE COMMUNAUTES DE COMMUNES :

Au 1^{er} janvier 2017 la Communauté de communes des Quatre Vallées aura cessé d'exister. La fusion des cinq communautés de communes (**CC4val Nogent le Roi**, **CCTVM Maintenon**, **CCVD Epernon**, **CCVV Gallardon**, **CCBA Auneau**) sera effective. Elle aura pour nom, **Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France**. Les premiers mois de l'année 2017 seront consacrés à la mise en place du nouvel EPCI, tout en sachant que certaines communes ont déjà émis le souhait de quitter cet EPCI ???



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Pour figurer sur les listes électorales en 2017, les habitants nouvellement installés sur la commune, ont jusqu'au 30 décembre 2016 19 h 00, pour venir s'inscrire (se munir de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et habiter la commune depuis au moins 6 mois.) Les jeunes filles et jeunes gens atteignant 18 ans avant le 28 février 2017, sont inscrits d'office. Ils peuvent venir vérifier leur inscription d'ici la fin décembre.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 2000 doivent se faire recenser en Mairie dès leurs 16 ans, avant le 31 décembre 2016. Se munir de sa carte d'identité et du livret de famille.

Attention voici la fin de l'année qui arrive avec la vente des calendriers : bien s'assurer que ces personnes sont habilitées à la faire. (Poste, Pompiers). En cas de doute, demandez-leur, leur carte d'accréditation !

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le secrétariat de Mairie sera fermé du 24 au 26 décembre 2016 et du 31 décembre 2016 au 02 janvier 2017.

